



# ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

## forfait hospitalier

Question écrite n° 71156

### Texte de la question

M. Pierre Lasbordes attire l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur le paiement du forfait hospitalier par les personnes handicapées. Or, il apparaît que le coût du forfait hospitalier représente une charge financière importante pour ces personnes qui, compte tenu de leurs troubles, ont besoin de prises en charge médicalisées en service hospitalier de plus en plus fréquentes et de plus en plus longues. Aussi, il lui demande de bien vouloir lui préciser les mesures qu'elle entend prendre pour améliorer la prise en charge financière des personnes handicapées hospitalisées.

### Données clés

**Auteur :** [M. Pierre Lasbordes](#)

**Circonscription :** Essonne (5<sup>e</sup> circonscription) - Rassemblement pour la République

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 71156

**Rubrique :** Assurance maladie maternité : prestations

**Ministère interrogé :** emploi et solidarité

**Ministère attributaire :** affaires sociales, travail et solidarité

### Date(s) clé(e)s

**Question publiée le :** 24 décembre 2001, page 7361